

après coup et en placage, à une date que nous ne pouvons préciser absolument.

Cependant, les documents déposés aux archives du Puy présentent de nombreux rôles de journées d'ouvriers et de fournitures dans l'année 4 682 ; on pourrait donc conjecturer que ce portail ne remonte qu'à cette date.

Quelques personnes nous paraissant admettre difficilement notre opinion à l'égard de l'addition de ce portail après coup, nous nous bornons à indiquer sommairement les faits qui nous ont conduit à cette hypothèse :

1° La coupe longitudinale de 4605, ainsi que les plans de l'églîae de 4628, n'indiquent pas cette saillie ; le mur de face ne présente que des pilastres sans surépaisseur ;

2° Le style employé, assez lourd du reste, n'a aucun rapport avec le genre connu des œuvres de Martellange et paraît plus moderne ;

3° Les colonnes accouplées du centre ne se rapportent d'aucune manière avec l'axe du pilastre qui les surmonte ;

4° On voit parfaitement sur le côté latéral, dans la rue du collège, la jonction d'assises dont les joints horizontaux ne concordent pas entre eux ; ce qui indique au moins que la partie inférieure a été construite en reprise et en sous-œuvre.

Le collège du Puy est compris dans un grand quadrilatère formé, au nord, par la rue du collège, sur laquelle se trouve, au nord-ouest, la façade latérale de l'église, au couchant, par la rue du Bessat, à l'angle nord-ouest de laquelle est l'entrée de l'église et presque à côté celle de l'établissement, au sud, par la rue de la Chaussade, et, au levant, par la rue Sept-Epées, bordées, l'une et l'autre en partie par des maisons mitoyennes avec des corps de logis.

Ce quadrilatère est sur la déclivité du vaste amphithéâ-